

**ALLOCUTION DE M. PIERRE MAUROY A
L'OCCASION DE L'INAUGURATION DU LOCAL
D'ACCUEIL DES FAMILLES DE DETENUS A LA
PRISON DE LOOS
(VENDREDI 17 JUIN 1994)**

Madame Marie-Christine BLANDIN,
Présidente du Conseil Régional Nord-Pas-
de-Calais,

Monsieur RONDELAERE, Maire de Loos,

Monsieur GHYSEL, Vice-Président du
Conseil Général du Nord,

Monsieur Robert CASTELLANI, Préfet
Délégué pour la Sécurité et la Défense,

M. Olivier Guérin, Procureur de la République

Monsieur Francis BIANCHI, Directeur de
la Maison d'Arrêt,

Monsieur Dominique RAJON, Président
de l'Association "Trait d'Union",

Mesdames,

Messieurs,

Chers Amis,

La réalisation de cette

*M. Bernard DAVOINE
Député maire*

*M. Dhinnin
Député - maire*

*Serge Charles
Député maire
de Marcy en Barrois*

*M. Daubresse
Député Maire
de Lambermont*

*M. Yves Renar
Sénateur*

*M. Allouche
Sénateur*

*Mme Demessine
Sénateur PC*

accueillante structure pour les familles de détenus honore tout à fait une conception humaine de la justice et de la prison.

Il est vrai que l'arrestation et l'emprisonnement d'une personne n'est pas sans conséquence pour le reste de la famille et des proches.

Par la force des choses, ils sont, eux aussi, amenés à fréquenter la prison, à y effectuer de nombreuses démarches : il est donc bien qu'ils soient accueillis, renseignés, et aidés dans ces circonstances plutôt traumatisantes.

C'est donc avec un grand plaisir que je participe à l'inauguration de ce local, d'autant qu'il correspond à une belle initiative en cette journée nationale d'information sur les prisons.

Ce projet a été mis en oeuvre grâce à la mobilisation :

- du Conseil Communal de

Prévention de la Délinquance de la Ville de Lille,

- de l'Association Trait d'Union qui joue un rôle formidable de relais, d'information et d'écoute ~~formidable~~ auprès des détenus et des familles,

- et je n'oublie pas la Direction Régionale des Services pénitenciaires de Lille, ~~complètement~~ ^{totalemeut} partie prenante, qui manifeste ici sa volonté de développer des réseaux efficaces entre les familles, les associations et son administration.

Il est évident que les détenus vivent mieux leur incarcération, lorsqu'ils savent que leurs familles sont conseillées et épaulées.

De plus, cette rencontre directe et ces échanges avec l'entourage sont très utiles. Ils permettent, en effet, de mieux préparer la sortie et de favoriser la réinsertion des personnes suivies par la justice.

Au cas par cas, des psychologues, des médecins et des travailleurs sociaux peuvent ainsi étudier avec les proches les circonstances et les déterminismes qui ont conduit un délinquant en prison. Il suffit parfois d'un changement d'environnement, d'une prise de conscience et d'établir de réelles perspectives d'avenir, pour éviter la récidive.

Mais pour tous, l'univers de la prison est très difficile.

En cela, il joue un rôle de dissuasion particulièrement efficace et c'est bien normal.

Néanmoins, les problèmes de surcharge qui concernent l'ensemble de notre système judiciaire : qu'il s'agisse de la surcharge des magistrats ou de la surcharge des cellules, sont préoccupants.

Ils traduisent malheureusement une montée en puissance de la délinquance.

Mais ils rendent également les conditions de travail plus difficiles pour tous ceux qui, chaque jour, exercent des responsabilités à l'intérieur des prisons. Il faut savoir que la surpopulation atteint un seuil alarmant de 200 % !

C'est pourquoi je veux rendre hommage au personnel pénitenciaire et à la mission qu'ils exercent tous au nom de la justice. Sachant que la plupart du temps. Cette mission s'accompagne d'une gestion sociale et humaine des détenus qui mérite d'être mise en valeur et reconnue.

Il est vrai que pour bien jouer le rôle qu'on lui attribue et sa vocation initiale, la prison doit restée humaine.

Elle est une sanction. Elle isole celui qui a enfreint ou nié les lois qui garantissent les libertés et la sécurité des personnes. L'emprisonnement est donc une punition qui doit susciter une réflexion et une reconnaissance du respect que l'on doit à la justice.

Parfois, les conditions de détention sont telles que cette prise de conscience, loin d'être favorisée, est au contraire occultée par les problèmes de promiscuité, de comportement et de relations difficiles.

A tel point que les statistiques relèvent un certain nombre de petits délinquants qui, après leur séjour en prison, sombreront dans les grands délits.

L'effet produit est donc exactement à l'inverse de son objectif.

C'est la raison pour laquelle, il faut non seulement accroître nos capacités d'accueil, mais aussi multiplier ce type de structure à destination des proches et des familles pour limiter ce genre de cercle "vicioux".

Dès 1975, le célèbre philosophe Michel Foucault, dans "SURVEILLER ET PUNIR" analysait avec beaucoup de pertinence l'histoire des châtiments et de notre système carcéral.

Même si aujourd'hui, beaucoup de critiques restent à formuler sur les moyens accordés aux fonctionnements des prisons, Foucault aurait pu écrire un nouveau chapitre sur l'ouverture des prisons au monde des associations, au monde des travailleurs sociaux, des enseignants ou encore des médecins et psychologues.

Bientôt des médecins et des infirmières du C.H.R.U. de Lille soigneront les détenus disposant d'une antenne médicale et d'un service de radiologie à l'intérieur même de la Maison d'Arrêt de Loos.

C'est bien une évolution, une nouvelle approche de la prison qui fonctionne de plus en plus avec des partenaires extérieurs.

Sans complaisance, mais avec humanisme, il faut en effet donner à notre système judiciaire les moyens de réaliser pleinement sa mission.

Dans cette perspective, ce nouveau local d'accueil des familles représente une avancée considérable. En cela j'espère qu'il apportera une aide utile et efficace à tous ceux qui le fréquenteront.